
Photo Taly

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DROME

IIIe CIRCONSCRIPTION

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pierre DIDIER

DÉPUTÉ DE LA DROME

CONSEILLER GÉNÉRAL MAIRE DE ROMANS

VICE - PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA DROME

Candidat Ve République

POURQUOI SUIS-JE EDGARFAURISTE ?

Au sein de la grande famille de la Ve République, coexistent pacifiquement plusieurs groupements.

Nous voyons, côte à côte, l'U.N.R. - U.D.T., groupe auquel j'étais apparenté dans l'actuelle législature, les Républicains Indépendants, si proches de moi aussi et à qui je dois tant, les Gaullistes de Gauche, etc...

Je ne suis pas surpris par ces nuances... Il n'y a pour s'en étonner, ou feindre de s'en étonner, — voire s'en scandaliser — que ceux-là même qui ne cessent de dénoncer le caractère monolithique de la Ve République !

Une nouvelle formation vient de naître. Une formation, est-ce bien le mot ? Non, une tendance plutôt, toute en nuances, comme l'homme qui lui a donné son nom, EDGAR FAURE.

Une tendance susceptible d'ailleurs de se concilier avec l'appartenance à d'autres familles ou groupements politiques.

L'EDGARFAURISME, c'est pour moi, avant tout une tournure d'esprit.

C'est le refus de tous les excès, de tous les extrémismes, de toutes les intransigeances, de toutes les inconditionnalités, de tous les sectarismes...

C'est l'adhésion pleine et entière aux principes essentiels de la Ve République, mais sans condamnation dogmatique du Passé. Passé sur lequel l'EDGARFAURISME entend maintenir une fenêtre ouverte comme il est la porte ouverte sur l'Avenir. C'est le maillon de la chaîne entre Hier et Demain.

L'EDGARFAURISME est au service de tous les Hommes de Bonne Volonté.

ELECTRICES, ELECTEURS,

En 1958, en 1962 et plus récemment en 1965, vous avez solidement établi la Ve République. Le 26 novembre 1962, **20.547 électeurs et électrices** de Pierre DIDIER et Gérard SIBEUD leur assuraient la victoire dans la 3 Circonscription, **le Député sortant obtenant 9.673 voix.**

Vous n'auriez pas compris que cette équipe, composée d'un Parlementaire expérimenté, Maire et Conseiller Général du Chef-lieu de la Circonscription et d'un jeune Conseiller Général, Maire d'une petite commune rurale, Membre de la Commission de Développement Economique Régional (C.O.D.E.R.) Rhône-Alpes, ne soit pas unie le 5 mars prochain pour porter les couleurs de la 5e République.

Les élections du 5 mars 1967, doivent vous être une nouvelle occasion de manifester votre confiance en la Ve République et au Général de Gaulle et d'exprimer clairement l'idée qu'à travers lui vous vous faites de la France, tout en rejetant les jeux politiques stériles et dangereux du passé.

Notre monde moderne est en pleine évolution. Les vieilles idéologies s'y essoufflent et sont dépassées. Seules comptent l'économie, la technique et les réalisations rendues aujourd'hui possibles par la stabilité gouvernementale et l'efficacité d'une action commandée par le souci du bien-être des Français et non plus dictée par des considérations partisanes. Mais, dans notre monde, dominé par la technique, gardons-nous bien du mirage du matérialisme marxiste aussi bien que de l'utopie libérale. Seule la Ve République, confirmée par une majorité cohérente, éprise de liberté et de progrès, peut nous apporter une solution humaine, faite non de slogans lancés du haut de tribunes électorales mais de réalités quotidiennes où la dignité de l'homme est sauvegardée.

Ces réalités, vous les connaissez, vous en bénéficiez quotidiennement.

Est-il besoin de vous rappeler, par exemple, qu'un milliard d'anciens francs est dépensé chaque jour par l'Etat pour les constructions scolaires et universitaires, qu'un pont est construit chaque jour ouvrable ou que 1.000 logements sont achevés chaque jour depuis 1965 ?

Et si, face aux réalisations de la Ve République depuis 1958, certains objectaient que tout n'est pas parfait et que beaucoup reste à faire, demandez-leur ce qu'ils firent quand ils détenaient le Pouvoir ?

La France, c'est vous. Et vous voulez que la France progresse !

Ce progrès, seule une majorité éprise de paix à l'intérieur et au dehors des nos frontières peut la réaliser. Or, pour la première fois depuis 30 ans et grâce à de Gaulle, la France est en paix.

Cette majorité est celle qui depuis 1958 fait confiance à de Gaulle, celle des hommes et des femmes de bonne volonté qui, sans passion politique veulent une France prospère où il fait bon vivre..

Ces hommes et ces femmes de bonne volonté, ceux et celles qui rejettent les idéologies partisanes apporteront, dès le 1er tour, leurs suffrages au candidat qui se réclame de la Ve République et qui, au Parlement, a depuis 5 ans soutenu son action.

MON PROGRAMME N'A PAS CHANGÉ

Le voici, tel que je l'ai présenté dans toutes les communes de la circonscription :

« DÉFENSE DE LA PAIX PAR LA JUSTICE ET LA FRATERNITÉ »

POLITIQUE GÉNÉRALE

— Consolidation de la Paix par une politique d'entente entre tous les Etats quel que soit le régime qu'ils se sont donnés ou qu'ils se sont laissés imposer.

— Organisation du grand marché européen dans le respect de l'esprit du traité de Rome, notamment par la recherche d'une réelle égalité des charges sociales.

— Renforcement de la politique d'aménagement du territoire par la création d'une véritable vie provinciale seule capable d'éviter la désertion des campagnes.

— Réforme à poursuivre d'une fiscalité trop complexe, irritante, inégalement répartie. Exonération totale des bas salaires.

— Renforcement de la protection de l'épargne et de la défense de la monnaie.

— Soutien sans discrimination de toutes les activités nationales, sources de travail et de richesse (industrie, commerce, artisanat, agriculture, tourisme) en favorisant l'esprit d'initiative par une politique judicieuse et libérale du crédit, sans lequel il n'y a pas d'expansion possible.

SUR LE PLAN RÉGIONAL

— Nouvelles recherches d'industries dont l'implantation assurera le plein emploi de la main-d'œuvre.

— Mise en route des travaux de modernisation de l'Hôpital de Romans (2 milliards et demi d'anciens francs inscrits au 5 Plan) qui viendront ajouter à l'équipement hospitalier de la circonscription des installations dignes de son personnel médical et hospitalier.

— Organisation des Marchés.

— Développement des richesses touristiques.

POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE

— Développement consécutif à l'expansion économique et tout particulièrement :

— Améliorations des conditions de travail et défense du pouvoir d'achat des travailleurs.

— Harmonisation des retraites et interdiction des cumuls abusifs.

— Retraite enfin décente qui permettra à tous nos vieux une vie normale et création de nouvelles maisons de retraite pour ceux qui sont obligés d'abandonner leur foyer, conformément aux recommandations du rapport Laroque sur la vieillesse. Instauration d'une véritable politique du logement des personnes âgées.

— Soutien à l'Enfance Inadaptée.

— Respect de notre dette sacrée envers les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

— Répartition intégrale aux familles des sommes collectées par les Allocations Familiales.

— Mesures destinées à faire respecter le maintien de la mère au foyer et application de la loi sur la protection de la femme.

— Développement physique, moral et intellectuel de la Jeunesse, en assurant à tous l'Education permanente, dans les M.J.C. notamment.

— Respect de la liberté d'enseignement.

— Permettre à tout enfant intellectuellement apte, à quelque classe sociale qu'il appartienne, d'accéder aux plus hautes dstinées.

LE LOGEMENT

— Lutte implacable contre le taudis par la continuation d'une politique hardie du logement et notamment du logement social.

— Refonte de la législation sur les rénovations urbaines par assimilation à la loi sur les dommages de guerre. Assurer, dans ce domaine également, la primauté de l'Humain sur l'Economique.

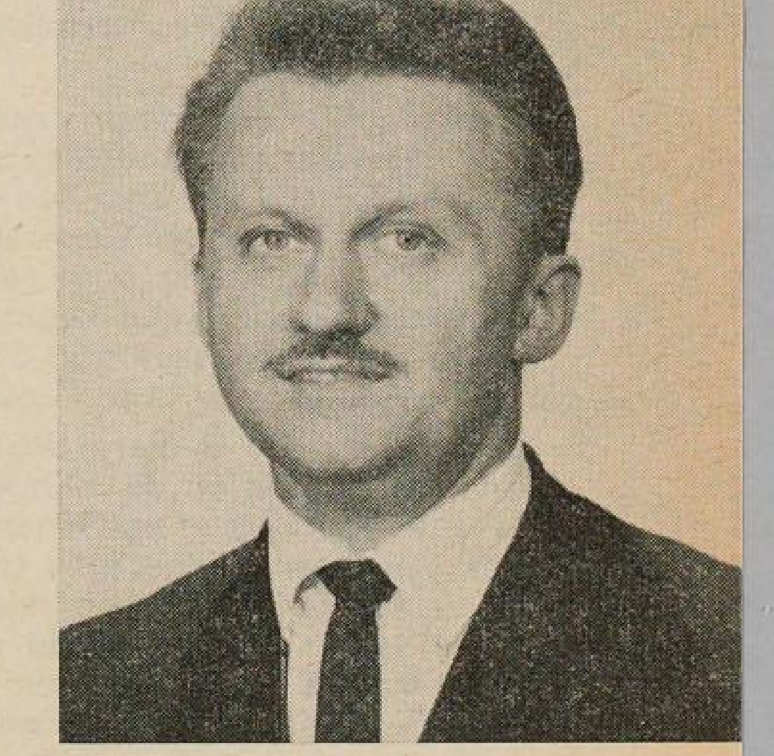
POLITIQUE AGRICOLE

— Poursuite de l'amélioration de l'habitat rural et de l'exécution de grands travaux d'équipement.

— Garantie de prix rémunérateurs. Harmonisation des marchés et recherche de nouveaux débouchés.

— Instauration d'un véritable climat favorisant le maintien à la terre des Jeunes qui le désirent, par une formation et un enseignement adaptés à leur état.

— Continuation de la mise en place rapide des importantes décisions concernant la profession agricole (lois programmes, loi sur l'élevage, calamités agricoles avec, notamment, assouplissement des dispositions concernant le gel.



Mon programme, c'est celui de 1962, allégé des réalisations de la législature, actualisé du fait de la prise en considération de nouveaux problèmes. L'esprit n'en a pas changé. Si vous voulez bien me renouveler votre confiance, je serai, à nouveau, le défenseur attentif et passionné des légitimes intérêts de la Circonscription et du Pays.

VU : LE CANDIDAT.

Pierre DIDIER

DÉPUTÉ DE LA DROME

CONSEILLER GÉNÉRAL - MAIRE DE ROMANS

Vice-Président de l'Association des Maires de la Drôme

VU : LE SUPPLÉANT.

Gérard SIBEUD

Membre de la C.O.D.E.R. Rhône-Alpes
Conseiller Général - Maire de Saint-Laurent-en-Royans
Secrétaire Général de la Fédération U.N.R.-U.D.T. de la Drôme
Membre du Conseil National de l'U.N.R.-U.D.T.

Le Comité de la Drôme de l'Association pour la Ve République.

ATTENTION !... TOUT BULLETIN PANACHÉ SERA NUL

IMPRIMERIE DEVAL ROMANS